VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

UNE MAMAN INQUIÈTE

Par Profil supprimé Postée le 16/02/2015 00:55

> Bonsoir mon fils à 14 ans et il fume de l'herbe. C pour le moment simplement festif mais je suis très inquiète. Lorsque je lui parle des dangers du cannabis ou de l'herbe, il banalise. "Ça t'arrive bien de boire un verre toi ? Et ben voilà c'est pas grave. Il a de bons résultats scolaires, une belle vie sociale, il est d'ailleurs très aimé de ces amis. Mais je sais que la plupart de ses amis fument. Que dois je faire ? L'empêcher de sortir ? Il à l'air insensible à mes arguments lorsque je veux dialoguer.

Mise en ligne le 19/02/2015

Bonjour,

Les quelques éléments que vous nous rapportez concernant la situation de votre fils (résultats scolaires, vie sociale) sont plutôt positifs et ses consommations festives de cannabis sont bien sûr à inscrire dans ce contexte global. Nous entendons votre inquiétude, peut être accentuée par le jeune âge de votre fils, et votre sentiment d'impuissance devant sa banalisation du produit et de son usage.

Il est possible, comme c'est assez parfois le cas, que lors de vos échanges sur ce sujet vous ne parliez pas vraiment des mêmes choses, que vous n'ayez pas les mêmes repères et que, par conséquent, l'incompréhension soit de mise de part et d'autre. Sans en savoir plus sur la nature exacte de vos arguments respectifs, il se peut que des réajustements soient nécessaires, d'un côté comme de l'autre, pour éviter un trop grand écart entre banalisation et dramatisation.

Votre fils se veut rassurant et effectivement, tous les consommateurs de cannabis ne sont pas obligatoirement en difficulté avec l'usage de ce produit. C'est peut-être ce qu'il veut vous dire à sa manière en prenant l'exemple de l'alcool, boire un verre n'est pas un indicateur suffisant pour présager d'une problématique alcoolique.

D'un autre côté et sans que cela soit contradictoire, il est juste de penser qu'aucune consommation d'aucun produit psychoactif n'est à banaliser mais, quelques que soient ces produits, c'est dans la personne qui les consomme, dans ses raisons singulières de consommer, que réside l'un des principaux risques asscociés, celui de la dépendance.

Si vous en étiez d'accord tous les deux, vous pourriez prendre contact avec une « Consultation Jeunes Consommateurs » pour vous donner l'occasion de réajuster, l'un comme l'autre, vos "connaissances" sur le cannabis (effets, risques, dépendance, législation, …) mais également pour mettre à plat de manière plus précise ce qu'il en est de vos inquiétudes et, du côté de votre fils, de son rapport particulier à ce produit.

Il existe dans votre département six consultations de ce type pouvant vous recevoir, votre fils et vous, ensemble ou séparément. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de ces consultations. Vous pouvez bien sûr revenir vers nous si vous souhaitez prendre le temps de discuter plus précisément de la situation de votre fils et de vos inquiétudes. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA POINT VIRGULE

19, rue des Bergers
38000 GRENOBLE

Tél : 04 76 17 21 21
Site web : www.codase.org/csapa/
Secrétariat : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14 h à 18h ; jeudi de 14h à 19h ; vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h avec possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé
Accueil du public : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14 h à 18h ; jeudi de 14h à 19h ; vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h avec possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé
Consultat° jeunes consommateurs : Des entretiens peuvent être assurés pour les moins de 25 ans dans le cadre de la CJC pour de nouvelles demandes - places disponibles sur Voiron sans difficultés mais nécessitant un déplacement
COVID -19 : Avril 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous (téléconsultations et visio-consultations possibles au cas par cas)

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CENTRE D'ADDICTOLOGIE DE L'AVANT PAYS SAVOYARD

1 bis place de la République
38480 LE PONT DE BEAUVOISIN

Tél : 04 76 91 52 36
Site web : www.anpaa.asso.fr
Secrétariat : Lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, jeudi de 8h30 à12h uniquement semaine paire et tous les jeudis de 14h à 18h30 vendredi de 8h30 à 12h
Accueil du public : Lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, jeudi de 8h30 à12h uniquement semaines paires et tous les jeudis de 14h à 18h30 vendredi de 8h30 à 12h
COVID -19 : Août 2022 : Accueil en présentiel sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

PERMANENCE ADDICTIONS POINT VIRGULE

3 rue du Colombier
Maison des Familles
38160 SAINT MARCELLIN

Tél : 04 76 17 21 21
Site web : www.codase.org/csapa/
Secrétariat : Du lundi de 9h à 12h et de 14 h à 18h ; mardi 9h à 12h et de 14h à 18h ; mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h ; le jeudi de 14h à 19h ; le vendredi de 9h à 12h sinon, possibilité de laisser un message afin d'être rappelé
Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous (d'autres rendez-vous sont possibles)
COVID -19 : Avril 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous uniquement

Voir la fiche détaillée

SERVICE D'ADDICTOLOGIE - ELSA DU C.H. LUCIEN HUSSEL

Centre Hospitalier Lucien Hussel
Le Mont Salomon
38209 VIENNE

Tél : 04 74 31 30 16
Site web : www.ch-vienne.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 - Laisser un message sur le répondeur, afin d'être rappelé
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous dans le service du CH de Vienne, à la Maison des Adolescents et dans certains établissements scolaires locaux
COVID -19 : Avril 2022 - Accueil en présentiel sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

PERMANENCE ADDICTIONS POINT VIRGULE

6, avenue Jules Ravat
Centre social Charles Béraudier
38500 VOIRON

Tél : 04 76 17 21 21
Site web : www.codase.org/csapa/
Secrétariat : Du lundi de 9h à 12h et de 14 h à 18h ; mardi 9h à 12h et de 14h à 18h ; mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h ; le jeudi de 14h à 19h ; le vendredi de 9h à 12h sinon, possibilité de laisser un message afin d'être rappelé
Accueil du public : Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à12h et de 14h à 17h sur rendez-vous (d'autres rendez-vous sont possibles)
COVID -19 : Avril 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous uniquement,

Voir la fiche détaillée